

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	Réunion du : 12 juin 2014
Délibération n°2014-12	Rapporteur: Christophe PERNY

Séance présidée par : Christophe PERNY

Sont présents : M. PERNY, Mme CHAUVIN, Mme BRULEBOIS, M. AMIENS, M. BACH, M. DAVID, M. SERMIER, M. LEFEVRE, M. FRANCONY, Mme VUILLEMIN,

Sont absents : M. JEUNET, M. SCHWARTZ, M. GINIES, M. FICHERE, M. FALGA, M. BRUNIAUX, M. MAIRE, Mme TORCK, M. BONNIN, M. BAHI, M. ROLLAND, M. MARTIN

Sont représentés : M. BAHI par Mme SEILLES, M. MARTIN par M. LAMBIEY

Donnent pouvoir : M. SCHWARTZ à M. BACH, M. GINIES à Mme BRULEBOIS, M. FICHERE à M. DAVID, M. FALGA à M. AMIENS, M. JEUNET à M. PERNY

**PROPOSITIONS D'UN DOCUMENT D'ORIENTATION ENONÇANT LES BASES DU PROJET
D'ETABLISSEMENT DE L'EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR**

Conformément à l'article 9 des statuts de l'E.P.C.C. Terre de Louis Pasteur, le Conseil d'Administration délibère sur les orientations générales de la politique de l'établissement

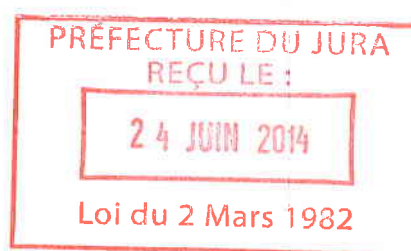
Le document d'orientation proposé expose les fondements du projet pédagogique, scientifique et culturel de l'E.P.C.C. tel que le définit l'article 13 des statuts.

Rappelant l'enjeu symbolique de la constitution d'un projet pasteurien coopératif et unifié, il propose un développement du projet en trois temps :

- investir l'E.P.C.C. Terre de Louis Pasteur du projet pasteurien en rassemblant en son sein les équipements et les personnels concernés par les domaines qui sont les siens
- marquer par des mesures rapides ce travail en coopération à travers une politique de communication ordonnée, et capitaliser sur les forces vives existantes, notamment dans le domaine pédagogique
- définir une vision globale de l'esprit à donner à chacun des lieux pasteuriens pour développer les différents sites gérés par l'E.P.C.C. dans une logique de cohérence et de complémentarité.

Compte tenu de ce qui précède, il est demandé au Conseil d'administration de se prononcer sur la validation des orientations stratégiques définies dans le document proposé.

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.



DÉCISION N° 2014-12 du 12 juin 2014

Messieurs SERMIER et AMIENS rappellent l'ambition commune des partenaires de faire de PASTEUR un emblème commun de DOLE et d'ARBOIS.

Ils soulignent, chacun leur tour, qu'après la période de mise en veille du projet du fait de la campagne des élections municipales, il convient désormais d'impulser la mise en œuvre effective du projet.

Monsieur AMIENS évoque la perspective d'intégrer la Maison VERCEL dans le projet et la nécessité de déterminer les modalités juridiques de cette intégration au sein de l'E.P.C.C.

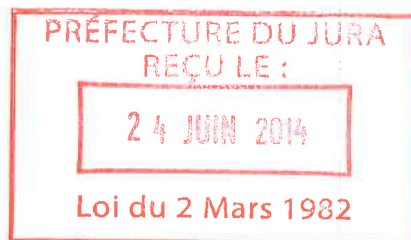
Monsieur PERNY rappelle qu'il s'agit de bien définir le projet afin d'être visible pour lever du mécénat, car c'est ce mécénat qui va conditionner la réalisation du projet et la dimension qui pourra lui être donnée.

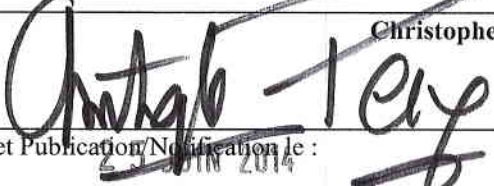

Monsieur FRANCONY fait part d'un manque de visibilité sur le mode d'organisation du projet à venir. Il considère qu'il s'agit pour l'instant d'exploiter l'existant, mais que ce mode de fonctionnement ne peut être que transitoire et qu'il faudra rapidement faire face à des questions d'ordre organisationnel (notamment en matière de ressources humaines et de recrutement de personnel) pour mener à bien le changement de dimension à venir du projet.

Monsieur LAMBEY, représentant le Recteur de Franche-Comté, souligne le fait que 2015 sera l'année internationale de la lumière, ce qui pourrait être l'occasion de faire le lien avec les recherches de PASTEUR dans le domaine de la cristallographie pour organiser un évènement autour du sujet.

Madame SEILLES, représentant le Président de l'Université de Franche-Comté, fait état d'une volonté forte des universités de Bourgogne et de Franche-Comté de s'impliquer dans le projet de l'EPCC, notamment à travers l'activité du laboratoire d'excellence Lipstic.

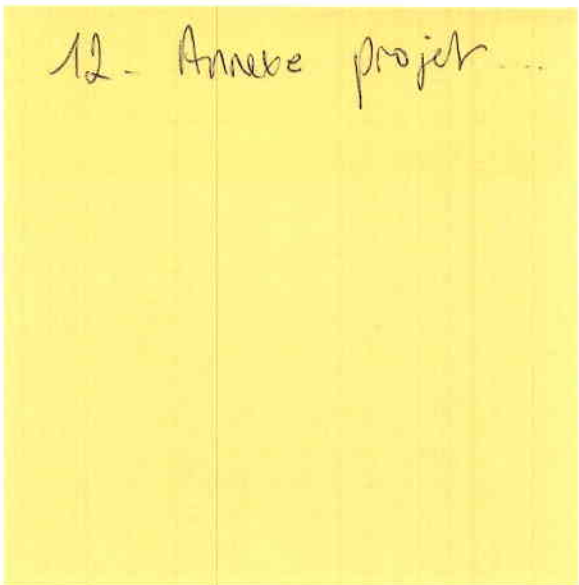
Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide les orientations stratégiques définies dans les bases du projet d'établissement de l'EPCC Terre de Louis Pasteur.



Délibération n° 2014-12 du 12 juin 2014	Le Président	 Christophe PERNY
Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture le :	et Publication/Notification le : 	

EPCC Terre de Louis Pasteur

mai 2014



12 - Annee projet...

Bases du projet d'établissement

Thomas Charenton

Terre de Louis Pasteur – Bases du projet d'établissement

Introduction : le pouvoir d'identification de la cause pasteurienne

Avant de représenter un projet d'investissement, un projet institutionnel, un projet scientifique, culturel ou touristique, **Terre de Louis Pasteur est un projet symbolique, qui porte un enjeu d'image pour le Jura**, et plus largement, pour tous ceux qui sont attachés au patrimoine et à l'héritage de Louis Pasteur. Il s'agit pour la première fois de **matérialiser un travail en commun** de valorisation, à l'échelle du Jura, et pourquoi pas à terme à l'échelle nationale, d'initiatives et de ressources liées à la figure de Pasteur. L'idée est d'éviter le morcellement, la concurrence, le doublon, pour **offrir une image pasteurienne claire, simple et complémentaire à l'échelle d'un territoire** qui a vu Louis Pasteur y naître et y retourner tout au long de sa vie.

Force est de constater que cette unification n'a jamais été réalisée jusqu'à présent, malgré des initiatives communes sporadiques, et qu'elle est la clé d'un développement de la cause pasteurienne dans le territoire. Le vrai enjeu de Terre de Louis Pasteur est se donner les moyens, au sein du territoire jurassien, de revendiquer l'image du scientifique à travers un projet unifié, cohérent et attractif. Il s'agit pour le territoire d'une question d'identité majeure.

Trois étapes majeures permettent d'articuler la constitution du projet pasteurien. Il s'agit de donner au projet les moyens fonctionnels de son existence, de capitaliser les ressources existantes, d'investir les lieux pasteuriens dans une vision globale.

1 Un projet Pasteur en ordre de bataille : Investir l'EPCC du sens du projet pasteurien

La création d'un EPCC, établissement public de coopération culturelle, a été la réponse choisie pour défendre cet enjeu. Il est justement la formule administrative qui permet la mise en œuvre de ce travail en réseau, de ce travail coopératif nécessaire au développement de la thématique pasteurienne. Cette création est le gage, à la fois, d'une **clarification du rôle des acteurs du projet**, d'une **réactivité de fonctionnement** et d'initiative grâce à la souplesse inhérente à un établissement public autonome, et de **prise de décision collégiale** à travers un conseil d'administration qui réunit tous les acteurs concernés. **C'est au sein de l'EPCC que peut se développer le projet scientifique et culturel de Terre de Louis Pasteur.**

La première phase du projet est donc **le rassemblement des forces vives concernées par le projet au sein de l'établissement**, pour mettre en lumière la dynamique du projet pasteurien. A travers l'EPCC l'outil fonctionnel existe pour rendre évidente la décision de tous les acteurs pasteuriens de travailler ensemble à la cause commune. Le premier enjeu symbolique du projet Terre de Louis Pasteur repose dans l'expression d'une volonté des membres fondateurs d'investir le projet en confiant à l'EPCC la responsabilité de sa conduite.

2 Développer les synergies à l'échelle du territoire pour affirmer la dynamique pasteurienne

Le regroupement des sites pasteuriens au sein de l'EPCC est la clé de leur mise en valeur commune. Avant même les évolutions que chacun des sites pourra connaître, le travail en réseau entre Dole et Arbois permettra de **faire apparaître comme une évidence l'intérêt d'un projet Pasteur unifié.**

Une politique de communication ordonnée, unifiée, avec un site internet dédié au projet Pasteur, une politique tarifaire simple et attractive qui incite à visiter les différents sites, la recherche d'**une complémentarité thématique entre les différents lieux** pasteuriens matérialisent la dynamique du projet, et affirment aux yeux du public que la cause pasteurienne est enfin unifiée.

Cette mise en réseau s'appuie sur les forces vives du projet, les sites visitables tout d'abord, mais aussi et surtout **le facteur humain**. La caution scientifique et intellectuelle apportée par l'Académie des Sciences et les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté, le maillage en profondeur du territoire par la Société des Amis de Pasteur et le travail de fond dans la pédagogie des sciences mené par l'Atelier Pasteur ont vocation à être mis au service du projet Pasteur dans son ensemble. La vraie richesse du projet pasteurien est représentée par la qualité de l'investissement humain encore davantage que par les traces patrimoniales de Pasteur.

Cette richesse peut s'incarner très vite dans la **constitution d'un véritable pôle pédagogique**, appuyé sur l'expertise de l'Atelier Pasteur et renforcé par le Centre pilote la Main à la Pâte. Basé à Dole et actif à l'échelle du territoire naturel de l'EPCC, le pôle pédagogique rayonne au-delà, à l'échelle des régions Bourgogne-Franche-Comté et doit constituer au plan national une force d'attraction pour les scolaires. De même, **le festival Microb'scopic a vocation à devenir l'événement annuel majeur du projet Pasteur** appuyé sur l'expérience accumulée depuis des années. Il constitue le marqueur annuel du lien qui unit la population aux réalisations de Terre de Louis Pasteur.

C'est dans l'engagement en commun des acteurs pasteuriens au sein du projet qu'apparaîtra le sens de Terre de Louis Pasteur. Avant d'être la garantie de la qualité et de l'attractivité d'un projet scientifique, culturel et touristique à même d'assurer le rayonnement du territoire, cet engagement permettra dans le Jura l'identification au projet des citoyens, usagers, et fidèles de la cause pasteurienne.

3 Assumer l'ambition du projet Pasteur à travers un changement d'échelle

La vocation de l'EPCC est de faire franchir un cap aux différents sites pasteurien du Jura, à travers une politique d'évolution de l'offre culturelle. Guidée par la recherche de la complémentarité, par la cohérence de l'offre et la mise en écho permanente du propos entre les différents sites, cette réflexion permet de mettre en place les conditions de l'attractivité touristique, en impliquant les acteurs locaux.

-**la maison d'Arbois**, vestige parfaitement conservé du passage de Pasteur dans le Jura est **la vitrine patrimoniale de l'ensemble**, qui donne sa légitimité historique au projet. La mise en place d'une **médiation contemporaine** pour la découverte de la maison permettra de dépasser son caractère figé, sans en dénaturer l'esprit. Dès la saison 2015, la maison pourra proposer au public un visage innovant, qui renouvellera son propos.

-**la maison natale de Dole**, en plein centre urbain, est appelée à devenir **le cœur vivant du dispositif**. Appuyée sur un public fidèle et dynamique, sur une tradition événementielle importante, elle voit son propos évoluer. Plus qu'un musée des découvertes pasteurien, **elle est le lieu de rencontre de la science et des questions de société. Elle fonde son esprit sur la découverte, l'échange, la convivialité**. En accueillant en résidence artistes et scientifiques, soucieux de partager leur expérience et leur interprétation de l'héritage pasteurien, elle est le lieu d'une politique événementielle qui lui permet de devenir un pivot de l'animation du centre-ville.

-**la maison Vercel d'Arbois** est conçue comme un **produit d'appel touristique majeur**, qui constitue avec la maison familiale un ensemble pasteurien de grandes dimensions consacré à la culture scientifique. C'est un projet structurant non seulement à l'échelle du territoire jurassien, mais aussi au plan national, **qui doit compter parmi les lieux de culture scientifique français**. Dévolue au travail scientifique de Pasteur mis en perspective à travers l'héritage de la méthode expérimentale pasteurienne dans la science contemporaine, **la maison Vercel sera un lieu d'émerveillement, de découverte et de questionnement sur la méthode scientifique, appuyé par les nouvelles technologies de l'information**.

Conclusion : perspectives

Au-delà de la mise en marche de l'EPCC et de la réalisation des investissements programmés pour la constitution d'un pôle structurant pour le territoire, **le projet Pasteur jurassien a besoin de se placer dans une perspective plus vaste, au plan national comme international**. L'importance et le prestige de Pasteur offrent à l'EPCC un vecteur de communication puissant, qu'il ne faut pas cantonner uniquement à son territoire d'origine. Son inscription dans la grande région Bourgogne-Franche-Comté est un atout capital. Au-delà, un partenaire majeur comme l'Institut Pasteur, fort d'un réseau international extrêmement développé, pourrait être recherché rapidement pour réfléchir à l'intérêt d'une structure forte de valorisation de l'héritage pasteurien, bien au-delà du territoire d'origine de Terre de Louis Pasteur.